

Ces ministres ont menti aux Algériens



Ils ne sont tenus ni par la responsabilité morale ni par la responsabilité politique, plusieurs membres de l'Exécutif déforment la réalité et contre vents et marées, multiplient les contradictions graves et parfois inutiles.

Pourquoi nos ministres se sentent-ils obligés de mentir au peuple? Une question qui taraude les Algériens, lesquels observent impuissants, les responsables de plusieurs secteurs multipliant les contradictions touchant des domaines aussi sensibles que ceux ayant trait à la santé publique ou encore au transport. Les ministres sont en congé mais certains font parler d'eux ces jours-ci. Deux d'entre eux principalement. Il s'agit de MM.Saïd Barkat et Amar Tou, respectivement ministres de la Solidarité et des Transports. Le premier est mis en cause dans la gestion du secteur de la santé qu'il avait pour mission de gérer pendant plusieurs années avant son affectation à la Solidarité. Et c'est, comme par hasard, son collègue dans le gouvernement et dans le parti, M.Djamel Ould Abbès qui, sciemment ou inconsciemment, participe à cette polémique.

En effet, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, a présidé jeudi à l'Institut Pasteur d'Alger, le lancement d'une opération de distribution de consommables au profit des CHU et hôpitaux répartis à travers le territoire national, a tenu des propos le moins que l'on puisse dire, «*fracassants*» qui enfoncent directement Barkat. Ould Abbès a annoncé en effet que les 54 médicaments indispensables aux malades chroniques vont être réceptionnés. Très prochainement. «*La Banque d'Algérie a donné aujourd'hui (Ndlr jeudi) son accord pour débloquer l'enveloppe nécessaire pour l'importation des médicaments qui manquent.*

» L'enveloppe financière est estimée à 10 milliards de dinars. Sur sa lancée et devant les caméras de la télévision nationale, le ministre annonce que la pénurie des médicaments a atteint pour certains traitements les 100%. Un aveu qui ne sera pas du goût de son prédécesseur. Alors que les associations des malades chroniques ou encore les simples citoyens ont tiré la sonnette d'alarme face à l'absence dans les pharmacies de plusieurs médicaments vitaux, notamment pour les cancéreux. Saïd Barkat niait en bloc ce constat. Un simple rappel de ses sorties médiatiques nous renseigne sur la gravité de la chose. Octobre 2009. l'ex-ministre de la Santé déclarait ceci aux députés: «

Je le dis et le répète: il n'y a pas un seul médicament qui manque, vous pouvez dès à présent vous adresser à la Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH), et vous verrez que toutes les maladies chroniques ont leurs traitements pour plusieurs mois

». Le ministre de la Santé et de la Réforme hospitalière qui se voulait à la fois sévère et rassurant, a nié l'existence d'une quelconque pénurie de médicaments destinés au traitement du cancer ou des maladies chroniques. Pis encore, pour lui, la pénurie est une pure affabulation de la presse. Il renvoie la balle au médecin puisqu'il ne s'agit pas, pour lui, de mauvaise gestion mais de mauvaise perception et, parfois, de mauvaise volonté des prescripteurs et même de ceux qui orientent. «

Il faut orienter vers les produits qui ne coûtent pas cher, qui sont efficaces et bons pour le malade et l'économie nationale

», a-t-il dit.

Le ministre aura donc menti aux Algériens. Pourtant, même si pénurie il y a, elle ne dépend pas toujours de la gestion du ministre. Selon le président de l'Union nationale des opérateurs en pharmacie (Unop), Amar Ziad, la décision prise en 2009 d'instaurer le crédit documentaire (Credoc) comme unique moyen de paiement des importations, est en grande partie à l'origine des pénuries.

«Les opérateurs n'ont pas les moyens financiers pour importer et répondre à la demande à cause de cette mesure. Ils importent en fonction de leurs disponibilités financières», a-t-il souligné lors d'une récente sortie.

Le métro d'Alger: le grand mensonge

La santé en Algérie est malade, et le transport aussi. L'on apprend, impuissants toujours, que l'exploitation commerciale du Métro d'Alger ne pourra intervenir avant 2012. Amar Tou, le ministre des Transports, avait pourtant promis aux Algériens d'y voir le bout du tunnel en 2010. On fera l'impasse sur les prévisions de son prédécesseur, le défunt Mohamed Maghlaoui, qui situait la livraison fin 2009. Des informations concordantes citées par la presse, se référant à de sources crédibles évoquent de nouveaux blocages pour le métro d'Alger. Les travaux de réalisation de la première ligne de 9 km entre la Grande Poste (centre-ville) et Haï El Badr (est d'Alger) sont quasiment à l'arrêt depuis la mi-juin 2010, rapporte TSA de source sûre. Le groupement d'entreprises chargé de la réalisation du projet a confirmé, mercredi 4 août, que «*les travaux sont fortement ralentis. Les essais dynamiques sont à l'arrêt*», a expliqué un responsable du groupement chargé de la réalisation.

La raison tourne autour d'un désaccord financier entre l'EMA (Entreprise du métro d'Alger) et les sociétés (réalisatrices). L'Algérie ne veut pas payer le surcoût dû au retard du projet. Pour mesurer un peu l'impact de ce retard, l'on mettra en exergue le fait que l'Algérie était incapable de réaliser 9 km en 23 ans. Nous avons avancé au rythme des tortues et parfois nous étions plus longs. Les statistiques font ressortir que nous étions incapables de dépasser la barre des 5 cm par jour. Cette lenteur a ouvert les portes aux rumeurs. L'on dit aussi que les études de sol ont été mal faites au départ, qu'il serait impératif de les revoir. Le ministre récusé tout cela. Peut-on le croire?

La situation du tramway d'Alger n'est pas plus reluisante; d'une longueur de 23 km, sa réception est elle aussi repoussée à 2012. En effet, la livraison de cette première partie, entre Bordj El Kiffan, à l'est d'Alger, et le quartier du Ruisseau, enregistre un retard considérable et ce, en raison de l'insuffisance de l'étude. «*L'ingénierie du projet a été mal faite. Il y a beaucoup de contraintes techniques qui n'ont pas été prises en compte dans l'étude*», explique une source proche du dossier. Au-delà des contraintes liées aux études d'ingénierie ou à des questions financières, des voix commencent à s'élever pour attester que l'Algérie aurait mal négocié ses contrats. Plusieurs interrogations sont suscitées dont celles de savoir si les négociateurs de ces contrats et autres conventions sont des experts. Alors que les multinationales débarquent avec une armada d'experts juridiques qui veillent à la protection de leurs intérêts et qui évaluent la moindre faille dans les clauses du contrat «

en gage de protection

» dans le cas où les Algériens se rendent compte tardivement et souvent passivement qu'ils n'ont pas fait les choses correctement. Le pays ne dispose-t-il pas d'experts qualifiés? La réponse est non. Plusieurs experts algériens travaillent pour le compte d'organismes financiers internationaux de grande réputation, comme le FMI, la Banque mondiale et autres. Pourquoi ne pas les associer dans ce cas-là pour éviter des situations de blocage inutiles et pour l'économie du pays et pour l'investissement? Pourquoi mettre le pays dans une situation inconfortable lorsque il y a une possibilité de faire mieux, L'exemple de l'Accord d'association avec l'Union européenne est illustratif.

[L'Expression](#)